

actu.fr

À 15 jours de la rentrée, David est privé de collègue dans le Calvados, « il est en larmes dès qu'on en parle »

3-4 minutes

Chez la famille Lebatard, les vacances scolaires n'ont pas été de tout repos. À 15 jours de la rentrée, David, le fils, n'a toujours pas été inscrit au collège.



David et Benoît Lebatard se battent contre l'Education nationale. ©Clément GOUSSEAU

Par [Clément Gousseau](#) Publié le 19 août 2025 à 12h05 ; mis à jour le 19 août 2025 à 14h08

« Une décision absurde. » Ce **jeudi 14 août 2025**, Benoît Lebatard ne décolère pas. Ce père de famille, résidant à [Pont-d'OUILLY](#) (Calvados) est en lutte contre l'[Education nationale](#).

Son fils, David, **qui fera sa rentrée en sixième en septembre**, n'est toujours pas inscrit dans un établissement scolaire. En cause : le refus catégorique de l'administration d'autoriser l'enfant à intégrer le collège de [Condé-sur-Noireau](#), plutôt que celui de Falaise.

« C'est évident qu'on va mettre notre gamin dans le collège le plus proche de chez nous »

Pourtant, **le collège de Condé n'est situé qu'à 9 kilomètres du domicile de David**. Celui de Falaise, à 20. « C'est évident qu'on va mettre notre gamin dans l'établissement le plus proche de chez nous », remarque Benoît Lebatard.

Evident, sauf pour l'Education nationale. Car David est rattaché, selon la carte scolaire, au collège de Falaise. Et, malgré les nombreux recours de la famille Lebatard, **l'administration reste catégorique** : David ne pourra pas rejoindre le collège de Condé-sur-Noireau.

Détresse psychologique

De quoi secouer toute une famille, « on ne passe pas de superbes vacances », se lamente Benoît Lebatard, qui a même écrit à [Elisabeth Borne](#), la ministre de l'Éducation nationale.

Je peux vous assurer que quand on s'appelle Lebatard, on n'a pas envie de faire parler de soi.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Selon le père de famille, **la situation causerait des souffrances psychologiques à son enfant**, « il en pleure dès qu'on en parle. Ma femme aussi est en larmes. »

« Il n'ira jamais à Falaise »

Contactée, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du Calvados précise « ne pas avoir d'informations à communiquer ».

De son côté, le rectorat de Normandie indique que « chaque demande est examinée par la DSDEN en fonction des capacités d'accueil de l'établissement souhaité et, le cas échéant, en tenant compte d'un ordre de priorité défini nationalement. Lorsque le nombre de demandes excède les places disponibles, il est possible que certaines ne puissent être satisfaites, même si elles sont motivées. »

Mais la famille Lebatard compte bien poursuivre le bras de fer. « Mon fils n'ira jamais à Falaise », tonne Benoît Lebatard.